



CLIO. Histoire, femmes et sociétés

18 (2003)

Mixité et coéducation

Anne-Claire Rebreyend

Sexualités vécues. France 1920-1970

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Anne-Claire Rebreyend, « Sexualités vécues. France 1920-1970 », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 18 | 2003, mis en ligne le 14 novembre 2006, consulté le 10 février 2012. URL : <http://clio.revues.org/622> ; DOI : 10.4000/clio.622

Éditeur : Presses universitaires du Mirail

<http://clio.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://clio.revues.org/622>

Document généré automatiquement le 10 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Anne-Claire Rebreyend

Sexualités vécues. France 1920-1970

Pagination de l'édition papier : p. 209-222

- 1 « Il y a toujours trop d'hommes qui parlent de sujets spécifiquement féminins. Sortons de notre pudeur mal comprise » plaide Carla¹, fille d'immigrés italiens, domestique de ferme dans le sud-ouest de la France au début des années 1950. Parmi ces « sujets spécifiquement féminins » figure le problème de la maîtrise de la fécondité, donc de la contraception et de l'avortement. En filigrane se pose également la question des sexualités longtemps tue par les femmes.
- 2 Donner la parole à des femmes « ordinaires » pour tenter d'analyser leur vision de la contraception et de l'avortement, et, partant, des sexualités, tel est le souhait de Carla et tel est l'objet de cet article². Mais on dépassera cette demande en écoutant aussi les hommes « ordinaires », ce qui ne revient nullement à la trahir. En effet, les hommes aussi sont pudiques quand ils évoquent des sujets intimes, loin des discours normatifs des médecins, hommes de loi ou d'Église³.
- 3 La pudeur des individus « ordinaires »⁴ a longtemps apparenté l'histoire des sexualités à celle du secret, à moins que ce ne soit la pudeur des historien/ne/s qui ait freiné la recherche universitaire⁵. L'histoire des femmes s'est longtemps peu intéressée aux questions liées au sexe⁶ et un premier bilan historiographique met l'accent sur la pauvreté de la production des historiens contemporains sur les sexualités, tout en pointant les sources disponibles pour qui veut bien les chercher⁷.

Les archives autobiographiques et l'intime

- 4 Parmi ces sources, les archives autobiographiques, « textes écrits avec l'intention de dire sa vie dans sa vérité, sur le moment (journal) ou après coup (récit) »⁸, sont d'une grande richesse. Les textes inédits exploités ici, à savoir vingt récits autobiographiques dont quinze sont écrits par des femmes et cinq par des hommes et cinq journaux intimes tous féminins, proviennent du fonds de l'APA, Association pour l'Autobiographie et le Patrimoine Autobiographique⁹. L'analyse de ces archives nécessite quelques précautions méthodologiques comme de tenir compte des différences entre le récit autobiographique et le journal intime. En effet, le temps de l'écriture et celui du vécu ne sont pas identiques dans le récit autobiographique, œuvre de longue haleine durant laquelle l'auteur prend le temps de réfléchir au sens qu'il veut donner à sa vie, et dans le journal intime, souvent écrit à chaud. Par ailleurs, le but de l'écriture diffère. Le récit autobiographique est écrit pour les petits-enfants ou les enfants, voire pour les lecteurs de l'APA ; l'intimité ainsi exposée est savamment dosée, tandis qu'un journal intime, retrouvé par hasard dans un marché aux puces ou un grenier¹⁰, est normalement destiné à rester secret. Dans tous les cas, les archives autobiographiques ne disent pas *la* vérité, mais celle qu'un individu construit lui-même ; elles peuvent donc contenir des erreurs, des contresens dus aux failles de la mémoire humaine et demeurent parfois prisonnières d'un modèle social, moral ou religieux. Ce qui compte pour l'historien/ne n'est pas tant de démêler le vrai du faux, mais la façon dont l'individu se met en scène, se représente et se pense.
- 5 L'approche des sexualités par ces sources du moi permet de « déplacer les grilles de lectures habituelles ». L'étude de l'intime peut questionner une histoire des femmes et du genre, parfois plus occupée à travailler sur les formes de domination que sur les modes d'expression de l'émotion, du désir, du plaisir, à partir desquels naissent des possibilités d'émancipation¹¹. L'angle d'observation de la contraception et de l'avortement, permet de s'interroger sur les représentations que se font les individus « ordinaires » de leur sexualité et sur les stratégies de contestation que les femmes notamment mettent en place.
- 6 Les lois de 1920 interdisant la vente et la publicité des moyens de contraception et la provocation à l'avortement, puis celle de 1923 correctionnalisant l'avortement, symbolisent le contrôle de

l'État sur le corps des femmes. Ces lois délimitent une sexualité normative hétérosexuelle, perçue comme l'acte nécessaire à la procréation. En 1967, la loi Neuwirth (appliquée en 1972) autorise la contraception pour les femmes majeures, autorisation étendue aux mineures en 1974, un an avant que la loi Veil ne libéralise l'interruption volontaire de grossesse. L'État laisse donc les femmes libres de choisir ou non la maternité : la sexualité n'est plus uniquement envisagée sous l'angle de la reproduction, mais une place est faite au plaisir. Entre temps, quelles sont les tensions qui naissent de la confrontation de différentes représentations des sexualités : la sexualité normative d'une part, imposée par l'État, liée à la reproduction et considérée comme la « vraie sexualité », et des sexualités nouvelles d'autre part, dans lesquelles le plaisir est mis en avant ? Pour bien saisir ces tensions, on privilégiera les années 1950, marquées par un natalisme et un familialisme exacerbés et les années 1960, où les femmes partent à la conquête du droit à la maîtrise de leur fécondité par l'usage de la contraception et le recours possible à l'avortement.

L'impossible contrôle des corps

- 7 Le seul moyen de contraception autorisé par crainte des maladies vénériennes, le préservatif, est masculin. Son usage est connu jusque dans les montagnes du Bugey des années 1920 comme le souligne cette malicieuse chanson : « Si toutefois mon fils tu baisses / une fille que tu ne connais pas / n'oublie pas la capote anglaise / tu ne t'en repentiras pas »¹². Mais son usage reste limité à quelques téméraires initiés. En effet, il n'est pas toujours aisé de se procurer des préservatifs dans les villages alpins si l'on en croit Paul. Ce fils d'ouvrier, alors âgé de 18 ans, ne peut en acheter en 1947 que chez « un coiffeur mal famé » et redoute d'y aller¹³. Tout au long de la période, le préservatif ne fait pas l'unanimité : Marthe, une jeune institutrice de Marseille, le trouve trop « prosaïque pour ne pas dégoûter Éros » au milieu des années 1950¹⁴. Il est surtout utilisé pour les rapports vénaux.
- 8 Avant la Deuxième Guerre mondiale, ce sont surtout la chasteté, le coït interrompu¹⁵ et l'injection vaginale post-coït que l'on retrouve dans les autobiographies avec des expressions comme « se refuser » dans les années 1920¹⁶, « coït à la retirette » dans les années 1940¹⁷, « se laver après l'amour » dans les années 1950¹⁸. La méthode Ogino qui commence à être vulgarisée à partir de 1933¹⁹ n'est pas ignorée par les autobiographes, mais aucun n'est vraiment convaincu : Marthe en a entendu parler au milieu des années 1950, mais n'y a pas recours car elle « repose sur des manipulations thermométriques répugnantes ». Cette technique ne convient pas non plus aux individus à la recherche d'une aventure d'un soir, comme le fait remarquer Paul : « elle supposait une intimité de toutes les nuits, et, surtout, le courage de parler de 'ces choses-là' »²⁰. En outre, elle n'est guère performante. Marthe y voit un « véritable attrape-nigaud(e)s » et ironise sur le nombre de « petits Oginos de l'époque »²¹. Plusieurs autobiographes évoquent la naissance de bébés Ogino, souvent leur troisième ou quatrième enfant, surtout dans les années 1940 et 1950.
- 9 D'autres moyens de contraception féminins existent, comme les diaphragmes, pessaires, puis stérilets (à partir des années 1960), mais ce sont pas des moyens sûrs pour les jeunes femmes. Pour se les procurer, il faut de plus avoir recours à des médecins complaisants ou à l'étranger, jusqu'à la création des premiers centres de Planning familial tel celui de la Mutuelle étudiante du Boulevard Saint-Michel en 1964, par l'intermédiaire duquel Janine, étudiante en lettres, commande un stérilet en Angleterre²². Le médecin de Marthe, dans les années 1950, apprenant qu'elle part en vacances en Italie, lui conseille de passer par la Suisse pour acheter un « diaphragme anticonceptionnel », soit à poser une fois par mois après les règles et à garder en permanence, soit à mettre à chaque usage, avec ou sans gelée spermicide²³. C'est ce dernier modèle qu'utilise l'épouse d'André, un gestionnaire de province en 1968, tandis qu'une des amantes de Paul possède du « gel spermicide » dans les années 1950²⁴, mais on ignore comment elles se les sont procurés. La pilule, inventée en 1961, est citée dans une seule autobiographie, mais il s'agit d'une méprise : en 1969, l'amante d'André est enceinte après quelques semaines de liaison alors qu'il croyait qu'elle prenait la pilule²⁵. Ces dernières techniques de contraception conviennent mieux aux femmes car elles leur confèrent davantage d'autonomie. Dans une lettre à Nelson Algren, Simone de Beauvoir fait l'inventaire des moyens de contraception à leur disposition. Elle opte pour un diaphragme (procuré par une amie médecin, américaine) mais

refuse les méthodes d'Algren, retrait ou préservatif, afin d'éviter le moindre risque et de contrôler elle-même son corps²⁶.

10 Les techniques de contraception restent limitées car interdites ou difficiles d'accès, mais la contraception devient un sujet important dans les récits de vie : quelques témoignages font état du passage dans les années 1950-1960 de méthodes de contraception naturelles à des méthodes dites modernes (diaphragmes, gels spermicides, puis stérilets). La diffusion de la contraception demeure cependant fort aléatoire : l'existence de nouveaux moyens n'implique pas leur usage, comme dans le cas d'André ou de Josette, une jeune salariée de l'arrière-pays niçois, qui ne prend pas de précaution bien qu'elle ne désire plus d'enfant au début des années 1970²⁷. Par ailleurs, avant le triomphe de la pilule, les moyens de contraception demeurent peu fiables. Cette inefficacité de la contraception des années 1920 au début des années 1970 a pour corollaire la multiplication des avortements, clandestins mais banals dans toutes les classes sociales²⁸.

11 Un tiers des 25 récits de vie étudiés mentionne un avortement entre 1920 et le début des années 1970. Les moyens utilisés sont aussi divers que dangereux pour la santé. Colette, âgée de quatre ans, voit sa mère « devant une glace s'introduire une aiguille à tricoter dans l'utérus ». À six ans, elle aperçoit un fœtus au pied du lit, qu'elle prend pour un lapin mort. Ce n'est que des années plus tard que l'autobiographe comprend de quoi il s'agit et peut le raconter avec un vocabulaire d'adulte (usage du terme « utérus »)²⁹. Ces scènes se déroulent au début des années 1950 alors que la technique de l'aiguille à tricoter apparaît déjà fort archaïque³⁰. Mais dans les milieux sociaux défavorisés de la région parisienne comme celui de Colette, il est possible que cette méthode soit restée d'usage courant. En outre, cette femme avorte seule à la maison, ce qui n'est pas le cas des autres autobiographes dans les années 1950-1960 qui obtiennent l'aide d'un membre de la famille ou d'une personne extérieure, médecin ou « faiseuse d'anges », et privilégient la technique plus médicale de la sonde. Celle-ci reste néanmoins risquée jusqu'à la diffusion par les militant(s)-es du MLAC de la méthode Karman à partir de 1973³¹.

12 L'amante de Gaston, une jeune boulangère, meurt en effet, suite à la pose d'une sonde dans les années 1930 à Lyon. Le médecin prévenu pour l'autopsie ne sait pas – ou fait semblant de ne pas comprendre – qu'il y a eu tentative d'avortement. Il demande quels ont été les aliments ingérés, annonce à Gaston que la défunte était enceinte de quatre mois et avance l'explication d'une « embolie » (conséquence fréquente d'un avortement)³². Il n'y a pas d'avortement se terminant de façon aussi dramatique après les années 1930 dans les autobiographies, mais des exemples nourrissent le livre de Xavière Gauthier³³. Après la répression très dure du régime de Vichy et des années qui suivent immédiatement la Libération, la loi sur l'avortement est de moins en moins appliquée³⁴ et les médecins répugnent moins à offrir leur aide aux femmes, évitant le pire.

13 Malgré les risques physiques, sociaux et culturels que présente l'avortement, un tiers des femmes « ordinaires » d'après les sources y ont recours, ce qui montre leur détermination. Les femmes célèbres avortent aussi, comme l'indiquent les récits d'Anaïs Nin, Violette Leduc ou Annie Ernaux et le manifeste signé en 1971 par 343 femmes françaises de renom. Refuser la maternité équivaut à remettre en cause à la fois la procréation comme finalité de la sexualité et la vocation de « la » femme à être mère. L'utilisation croissante de la contraception, et, à défaut, le recours fréquent à l'avortement, mettent-ils en avant des formes de sexualités nouvelles ?

Avortement et refus de l'enfant : la vraie sexualité remise en question

14 Après avoir noté le nombre important d'avortements clandestins des années 1920 aux années 1970, on peut se demander comment ces avortements sont vécus et quelle est leur signification sur le plan de la sexualité. Le sentiment qui paraît dominer chez les avortées n'est pas forcément la honte ou la tristesse, mais plutôt le soulagement. La légèreté de ton employée par Marthe au début des années 1950 pour décrire son avortement interdit d'y voir une épreuve traumatisante, sauf peut-être sur le plan physique. L'autobiographe se dit plus choquée de se trouver à nouveau enceinte deux mois plus tard que d'avoir avorté³⁵. En revanche, Marylène, une ouvrière bretonne qui avorte volontairement une première fois suite à un viol, éprouve une grande douleur quand

son époux la force à réitérer son geste en 1954³⁶. Si la décision d'avorter vient de la femme, elle semble mieux vivre l'opération³⁷.

15 En règle générale, l'enfant est refusé quand la femme n'est pas mariée, les filles-mères subissant l'opprobre général. Quand Claudine, une institutrice parisienne se présente seule à la maternité en 1955, elle est reçue vertement : « ce n'est pas une petite comme vous qu'allez faire la loi ici. Fallait y réfléchir à deux fois avant d'écartier les jambes ». Lorsqu'elle annonce qu'elle est mariée, l'infirmière se fait immédiatement plus prévenante³⁸. Les femmes mariées peuvent refuser de nouvelles grossesses difficiles à supporter physiquement, financièrement ou moralement. Celles qui n'ont pas le courage ou la possibilité d'avorter, mais qui ne désirent pas ou plus d'enfant, vivent très mal leur état. C'est le cas de Carla en 1953, qui, déprimée d'attendre un troisième enfant, quitte le domicile conjugal pour aller chez ses parents. Catholique pratiquante, elle refuse d'avorter³⁹. En réalité, c'est surtout la venue du premier enfant qui est très attendue au sein des ménages. Marie, femme au foyer dans une petite ville du sud-ouest de la France, après une grossesse difficile, est émerveillée et ressent cette « passion viscérale qui habite toutes les mères du globe, chattes, lionnes ou femmes ». La mention de l'instinct maternel est fréquente dans ces témoignages de joie, mais elle se raréfie avec les maternités rapprochées. Lors de sa deuxième grossesse, survenue alors que le premier enfant n'a que seize mois, la même Marie déchante : « faites n'importe quoi, mais que cela s'arrête »⁴⁰. Dans son journal, Jeanne, femme au foyer à Créteil, convient en 1950 qu'elle est « bien heureuse » d'être à nouveau enceinte, mais qu'elle craint « ce long temps d'épreuves physiques »⁴¹. De même, Claudine ravie de la venue du premier alors qu'elle est célibataire, redoute celle du second en 1955, faute d'argent. Elle s'est pourtant mariée entre temps⁴².

16 Le vocabulaire qualifiant la grossesse non désirée l'assimile à un piège⁴³. L'enfant est un intrus qu'il faut chasser, comme le suggèrent les expressions « le faire passer » d'après Marylène⁴⁴, « se faire dépanner » selon Marthe. Celle-ci, au début des années 1950, explicite cette sensation : « si en rentrant chez nous, je trouvais un clochard installé dans un fauteuil du salon, j'aurais le droit de le faire chasser par la police. Or j'avais dans le ventre un hôte que personne n'avait invité et je devrais dire « amen » : mais pour qui ? Et pourquoi ? »⁴⁵. Très souvent, le fœtus n'est pas considéré comme un être humain. Il est comparé par Colette à un « lapin » (vision d'un enfant de six ans, certes, mais peut-être encouragée par sa mère qui se dispense ainsi d'explications gênantes), à un « morceau de foie » qui tombe dans le bidet en faisant « flop » par Marthe⁴⁶, à « une boule de graisse » par Paul⁴⁷. Il peut aussi être désigné par un pronom comme « ça », « cela », « le »⁴⁸. Dès 1949, dans *Le Deuxième sexe*, Simone de Beauvoir récuse la notion d'instinct maternel. Les expressions employées par les autobiographes n'expriment rien d'autre. Toutefois, la dureté des mots employés peut être une manière de dédramatiser l'avortement, et ce n'est pas tant la maternité elle-même que rejettent ces femmes que son aspect inéluctable.

17 Les hommes aussi se sentent concernés par la maternité – et donc la paternité – et l'avortement, parfois du fait des femmes qui tentent de les culpabiliser en les accusant de n'avoir « pas fait attention », se vengeant en quelque sorte de la souffrance morale et/ou physique engendrée par le fait d'avorter. Le parallèle est frappant entre deux témoignages des années 1950, ceux de Paul et Marthe. L'amante du premier lui demande de la rejoindre chez la « faiseuse d'anges » et lui désigne le fœtus : « c'est toi quand tu étais petit ». La seconde présente aussi le fœtus mort à son mari en lui déclarant : « c'est un garçon et il te ressemble ». Ce type d'attaque féminine heurte la sensibilité masculine. Paul s'en indigna : son amante a tout prévu pour exacerber ses remords (c'est lui qui a refusé l'enfant) et il passe plusieurs nuits blanches avant et après l'avortement⁴⁹. Quant au mari de Marthe, il devient selon elle, « blanc comme un linge »⁵⁰.

18 Le témoignage le plus édifiant est celui de Gaston, dans les années 1930. Après l'avortement dramatique de son amie, il cherche à se disculper : « je ne suis pas responsable de sa mort : elle était cardiaque, c'est une embolie qui l'a emportée », profitant de la complicité masculine du médecin qui trouve une explication médicale appropriée⁵¹. Cette justification qui survient des années après les faits, lors de l'écriture du texte, suggère que Gaston s'est effectivement senti

responsable. Le sexe masculin se mue véritablement en vecteur de mort et tout un « continent noir » de la sexualité masculine est révélé ici.

- 19 Les réactions de ces hommes « ordinaires » tendent à nuancer l'idée que l'avortement est juste une « affaire de femmes »⁵². La parole intime masculine semble être bien différente des discours habituels, comme le montrent ces témoignages des années 1930 et des années 1950. Toutefois, le changement est progressif et lent. Marie rappelle que son époux reste « étranger à ses problèmes de grossesse, comme beaucoup de pères à cette époque »⁵³, ajoute-t-elle, en faisant un retour au présent. Ce jugement *a posteriori* de l'autobiographe indique que le comportement de son mari constitue encore la norme des années 1940. Toutefois, une sensibilité masculine aux risques de grossesse semble émerger, suggérant ainsi une nouvelle vision du couple et de la sexualité.

Contraception et épanouissement sexuel : l'aspiration à de nouvelles sexualités

- 20 Certes le désir d'enfant reste souvent le moteur de la sexualité, notamment dans les années 1950. Le rêve secret de deux jeunes diaristes, grandes flirteuses dans les années 1950, est le mariage et la famille⁵⁴. Jeanne est contente de convoler en 1948 pour avoir enfin des enfants⁵⁵. En 1945, Marie accepte d'épouser un homme qu'elle n'aime pas car elle rêve de devenir mère. Après trois mois de mariage, elle n'est toujours pas enceinte et craint d'être stérile : elle va à Lourdes pour se plonger dans l'eau bénite tandis que son époux lit le journal sur un banc⁵⁶. Dans ce couple, Marie a des rapports sexuels dans le but avoué de procréer. Elle considère qu'elle seule peut être stérile et son époux ne se sent pas concerné. La sexualité du couple semble conforme à l'idée de vraie sexualité.
- 21 Cependant, la peur de l'enfant, cette « peur au ventre »⁵⁷, peut aussi constituer un frein. Elle empêche souvent les jeunes filles d'aller au-delà du flirt, comme le déplore Pierre, un étudiant de province, qui doit « être raisonnable » avec sa fiancée dans les années 1950⁵⁸. De même, la crainte de la grossesse peut rendre problématique l'épanouissement sexuel comme dans le cas de Caroline, jeune épouse issue de la bourgeoisie parisienne, qui avoue dans son journal en juin 1955 : « aujourd'hui je tremble de refaire un bébé trop vite. Cette crainte me rend frigide ce qui me désespère. Qu'est-ce que je connais du mariage ? J'ai vécu trois semaines tranquilles. Dès le 10 août, j'avais des nausées »⁵⁹. Anaïs Nin vit aussi avec la « peur au ventre » dans les années 1930 : « chaque fois que j'éprouvais du plaisir sexuellement avec Henry [Miller], j'avais peur d'avoir un bébé, aussi ai-je pensé qu'il valait mieux ne pas jouir trop souvent »⁶⁰. Elle assimile donc la maternité à une sorte de punition du plaisir sexuel. Tandis que la peur de Caroline l'empêche de jouir, celle d'Anaïs Nin découle directement de la jouissance.
- 22 La « peur au ventre » est aussi une réalité pour les hommes. Paul, hanté par la paternité, refuse plusieurs fois d'avoir des relations sexuelles. Cette angoisse devient plus forte que le désir et fait des débuts de sa vie sexuelle un fiasco : il va jusqu'à s'enfuir un jour en courant pour ne pas céder aux avances d'une femme. La méthode du « coït à la retirette » ne lui procure pas plus de sérénité à la fin des années 1940 : « elle recueillit la semence égarée un peu partout sur les bas-côtés de sa précaire nudité, mais de plaisir pour elle il n'y en eut guère et tout se termina par un silence réprobateur qui en disait long sur la frustration infligée »⁶¹. Le malaise de l'homme et la déception de l'amante, tout aussi visible, suggèrent l'importance accordée par les deux partenaires au plaisir sexuel, entravé ici par un moyen de contraception peu adapté.
- 23 Dans les « années 68 »⁶², cette revendication devient celle des féministes. Elles remettent en cause le lien naturel entre sexualité et procréation et réclament la maîtrise de leur fécondité, arguant du droit au plaisir⁶². *La grand'peur d'aimer* est dénoncée aussi par des médecins comme M. A. Lagroua-Weill-Hallé qui publie en 1960 ses entretiens avec des patientes. Elle fait part de l'impuissance du médecin à les aider à éviter les grossesses et présente la contraception comme le passage obligatoire vers l'épanouissement affectif et sexuel. La peur de l'Église catholique face à une potentielle licence sexuelle renforce *a contrario* cette idée : en 1968, l'Encyclique *Humanae vitae* juge que les techniques de contraception moderne vont faciliter l'infidélité conjugale. Certains catholiques redoutent même qu'une sexualité décrochée de sa référence à la procréation ne trouble la norme hétérosexuelle⁶³ : les couples mariés adeptes de la contraception

moderne sont assimilés à des déviants au même titre que les homosexuels. Déjà lors des débats autour du *Deuxième Sexe*, contraception et avortement sont liés dans les mêmes phrases au vice et à l'homosexualité⁶⁴. Les contemporains, catholiques pratiquants ou non, font bien un lien entre l'apparition ou la plus grande visibilité de sexualités nouvelles et le développement des moyens de contraception modernes. Ces sexualités nouvelles sont singulièrement assimilées aux relations non conjugales.

24 Ainsi, dès la fin des années 1940-début 1950, de plus en plus d'écrits autobiographiques mentionnent les joies physiques de l'amour, surtout dans le cas des « couples illégitimes » hétérosexuels ou homosexuels. Les rares femmes faisant état de relations homosexuelles dans leur autobiographie insistent sur le désir et le plaisir : Caroline, encore adolescente, avoue son attirance pour une camarade dans son journal en 1949⁶⁵ et dans une lettre datée de 1950, une femme célèbre le bonheur partagé d'une relation entre femmes : « elle m'a touchée, caressée, (...) je me suis laissée faire, j'ai aimé, je me sens sale mais j'y retourne, je ne peux m'en passer, il lui arrive de me mordre, de me pincer, je crie, elle continue, j'accepte, j'en ai plaisir, elle donne vie à mon corps, elle dit qu'il est beau »⁶⁶. Si l'adjectif « sale » indique que la notion de transgression reste présente, les expressions jubilatoires sont nombreuses : « j'ai aimé », « j'en ai plaisir ». Est-ce dû au fait que tout risque de grossesse est ici écarté ? Ou alors ce sont précisément les homosexuelles ou bisexuelles qui, satisfaites de leur sexualité, osent l'évoquer dans leur autobiographie, tandis que les autres se taisent ?

25 Les individus qui ont une aventure hors mariage estiment leur sexualité épanouie, contrairement à la sexualité conjugale, souvent éludée ou décrite comme un devoir – le fameux devoir conjugal – surtout par les femmes. Est-ce parce que les couples illégitimes usent plus fréquemment de la contraception ? Il peut s'agir là aussi d'un gauchissement des sources : les femmes dévoilant leur sexualité dans un récit sont aussi celles qui ont revendiqué une précoce autonomie sexuelle en refusant de se plier au modèle conjugal ; elles ont donc moins de difficulté à faire de la sexualité un objet de discours, contrairement à celles qui ont adopté une attitude de « vraie femme », épouse et mère. Cela ne signifie pas au demeurant que les couples conjugaux n'accordent pas d'importance au désir et au plaisir et que les couples illégitimes ne ressentent pas la « peur au ventre » : ce qui est non-dit n'est pas forcément non-vécu.

26 C'est par le bilan de l'action du Planning familial en 1967 que des transformations au sein du couple conjugal peuvent enfin être appréhendées : parmi les femmes ayant utilisé la pilule, 94 % ont eu des rapports plus fréquents, 53 % plus de plaisir et 86 % de leurs conjoints jugent les rapports sexuels plus agréables⁶⁷. Il semble bien qu'un changement ait lieu sur le plan des pratiques et des représentations sexuelles grâce à l'accès aux moyens de contraception modernes ; une mutation qu'Andrée Michel n'hésite pas à qualifier de « révolution sexuelle » dès 1960 dans *Esprit*⁶⁸ et qui prendra toute sa mesure dans les années 1970. On voit ainsi s'esquisser une mutation des représentations sexuelles directement liée à la possibilité d'une sexualité libérée de l'anxiété de l'enfant.

27 Ne sont sélectionnées ici qu'un petit nombre d'archives autobiographiques, évoquant la sexualité soit à mots couverts, soit de manière explicite, laissant de côté celles qui n'en font jamais cas. De ce fait, le risque de voir des évolutions rapides et des mutations généralisées là où il n'y a qu'un discours précurseur n'est pas négligeable. Pour quelques phrases précises et impudiques, combien de récits totalement silencieux et de phrases convenues subsistent ? C'est bien ce que comptent déceler des recherches en cours afin de mettre en avant non seulement les mutations, ou plus modestement les petites variations, mais aussi les permanences.

28 Il n'en demeure pas moins que les archives autobiographiques suggèrent que les femmes « ordinaires » ne sont pas invariablement prisonnières de leur corps, contraintes de rester soumises aux lois interdisant contraception et avortement. Des espaces de liberté apparaissent dans leur vie intime à travers l'expression de leur plaisir, de leur désir, de leur goût pour les relations sexuelles, notamment hors mariage. Elles n'associent pas forcément sexualité et procréation et ne considèrent pas toutes la sexualité comme un simple devoir conjugal, mais en font un droit. Quant aux hommes, ils n'en tirent pas inmanquablement un sentiment de domination sur le corps féminin, mais, au contraire, certains hommes « ordinaires » considèrent la contraception comme un problème et l'avortement comme une épreuve, de

manière radicalement différente que dans les sources médicales, judiciaires, politiques ou religieuses. C'est là tout l'intérêt des sources du moi, faire sortir des « silences de l'histoire »⁶⁹ les paroles intimes d'hommes et de femmes « ordinaires », pour renouveler les problématiques de l'histoire des sexualités.

Bibliographie

- BEAUVOIR Simone, 1997, *Lettres à Nelson Algren*, Paris, Gallimard.
- CHAPERON Sylvie, 2000, *Les années Beauvoir. 1945-1970*, Paris, Fayard.
- , 2001, « Histoire contemporaine des sexualités : ébauche d'un bilan historiographique », *Cahiers d'histoire contemporaine. Revue d'histoire critique*, n° 84, p. 5-22.
- , 2002, « L'histoire contemporaine des sexualités en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 75, p. 47-59.
- CORBIN Alain, 1984, « Le sexe en deuil et l'histoire des femmes au XIXe siècle », in Michelle Perrot (dir.), *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Paris, Rivages, p. 142-154.
- DAUPHIN Cécile, FARGE Arlette, 2001, « Introduction. Cerner le sens des mots », in Cécile Dauphin et Arlette Farge (dir.), *Séduction et sociétés. Approches historiques*, Paris, Seuil, p. 7-19.
- DREYFUS-ARMAND Geneviève, FRANCK Robert, LÉVY Marie-Françoise, ZANCARINI-FOURNEL Michelle (dir.), 2000, *Les années 68. Le temps de la contestation*, Paris, Complexe.
- GAUTHIER Xavière, 2002, *Naissance d'une liberté. Contraception, avortement : le grand combat des femmes au XXe siècle*, Paris, Robert Laffont.
- LEJEUNE Philippe, VIOLLET Catherine, 2001, « Présentation », *Genesis*, n° 16, p. 7-8.
- LEJEUNE Philippe, 1975, *Le pacte autobiographique*, Paris, Le Seuil.
- , 1998, *Pour l'autobiographie*, Paris, Seuil.
- , 2001, « Le patrimoine autobiographique », *Histoires de vie*, n° 2, p. 17-25.
- KNIBIEHLER Yvonne, 1983, *La femme et les médecins*, Paris, Hachette.
- LE NAOUR Jean-Yves, VALENTI Catherine, 2003, *Histoire de l'avortement. XIXe-XXe siècles*, Paris, Seuil.
- MAC LAREN Angus, 1996, *Histoire de la contraception de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Noësis.
- MOSSUZ-LAVAU Janine, 1991, *Les lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France (1950-1990)*, Paris, Payot.
- NIN Anaïs, 1987, *Henry & June. Cahiers secrets (octobre 1931-octobre 1932)*, trad. B. Commengé, Paris, Stock.
- PERROT Michelle, 1979, « Naissance d'une liberté », *Choisir de donner la vie*, Paris, Gallimard.
- , 1998, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion.
- PICQ Françoise, 1993, *Libération des femmes. Les années-mouvement*, Paris, Seuil.
- SÈVEGRAND Martine, 1995, *Les enfants du bon Dieu. Les catholiques français et la procréation au XXe siècle*, Paris, Albin Michel.
- , 1996, *L'amour en toutes lettres. Questions à l'abbé Viollet sur la sexualité (1924-1943)*, Paris, Albin Michel.
- SOHN Anne-Marie, 1996a, *Chrysalides. Femmes dans la vie privée XIXe-XXe siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- , 1996b, *Du premier baiser à l'alcôve. La sexualité des Français au quotidien (1850-1950)*, Paris, Aubier.
- THÉBAUD Françoise, 1981, « La peur au ventre », *Amour et sexualité en Occident*, Paris, Seuil, p. 285-297.
- , 1998, *Écrire l'histoire des femmes*, Fontenay-aux-Roses, ENS éditions.
-

Notes

- 1 APA 41 : 143. Par souci d'anonymat, les prénoms des auteurs d'autobiographies et de journaux intimes ont été modifiés. Les archives sont identifiées par leur cote APA.
- 2 Cet article est fondé sur un travail de DEA intitulé « Les vécus féminins de la sexualité. France 1920-1968 » soutenu en juin 2001, et présente un des aspects d'une thèse en cours sur l'intime dirigée par Françoise Thébaud et intitulée « Pour une histoire de l'intime. Sexualités et sentiments amoureux dans la France des années 1920 au début des années 1970 ».
- 3 Knibiehler 1983 ; Mossuz-Lavau 1991 ; Sevegrand 1995.
- 4 L'expression d'individus « ordinaires » est sujette à caution car chaque vie est faite de micros-événements qui la rendent plus ou moins exceptionnelle selon l'échelle d'observation choisie. Cela dit, on qualifiera d'ordinaire, l'individu qui ne laisse pas son nom à la postérité, ce « héros commun, héros anonyme » à qui Michel de Certeau dédie son essai « une culture très ordinaire » dans *L'invention du quotidien*, s'inspirant lui-même de Freud qui consacre *Malaise dans la civilisation*, à « l'homme ordinaire ». L'expression d'individu ordinaire est préférée à celle d'individu « sans qualités », au sens de Musil, c'est-à-dire sans les qualités exceptionnelles qui le distinguent du commun.
- 5 Corbin 1984 : 146.
- 6 Thébaud 1998 : 134.
- 7 Chaperon 2001 et 2002 (version remaniée).
- 8 Lejeune et Viollet 2001 : 7. Des précisions dans Lejeune 1975 et 1998.
- 9 L'APA, fondée en 1992 par Philippe Lejeune, collecte des textes autobiographiques d'individus issus de tous les milieux sociaux. Plus de mille textes à ce jour sont conservés à la médiathèque d'Ambérieu-en-Bugey (01). Sur ce fonds voir Lejeune 2001.
- 10 Le journal intime de Caroline Brame par exemple a été retrouvé dans un marché aux puces, tandis que celui de l'arrière-grand-père de Philippe Lejeune, Xavier-Edouard Lejeune, a été exhumé du grenier de la maison familiale.
- 11 Dauphin et Farge 2001 : 8.
- 12 APA 249 : 39.
- 13 APA 842 : 84.
- 14 APA 351 : 256.
- 15 Pour comprendre les difficultés spécifiques des couples catholiques pratiquants, astreints à la chasteté, mais usant massivement du coït interrompu, lire Sevegrand 1995 et 1996.
- 16 APA 666,1 : 18.
- 17 APA 842 : 84.
- 18 APA 33,1 : 29.
- 19 Sevegrand 1995 : 69.
- 20 APA 842 : 84.
- 21 APA 351 : 256.
- 22 APA 327,3 : 60. Le premier centre est créé en 1961 à Grenoble.
- 23 APA 351 : 259.
- 24 APA 842 : 173.
- 25 APA 990 : 18 et 4.
- 26 Beauvoir 1997.
- 27 APA 869 : 141.
- 28 Le Naour et Valenti 2003 ; Perrot 1979 ; Sohn 1996 a : 887.
- 29 APA 1017 : 18.
- 30 À partir de 1920, 57 % des femmes choisissent l'injection d'un produit abortif plutôt que l'aiguille à tricoter ou l'herboristerie selon Sohn, 1996 b : 133. Voir aussi Le Naour et Valenti 2003 ; Sohn 1996 a.
- 31 Picq 1993 : 156.
- 32 APA 249 : 41.
- 33 Gauthier 2002.
- 34 Le Naour et Valenti 2003 : 7.
- 35 APA 351 : 258.
- 36 APA 1002 : 3.
- 37 Dans ce corpus du moins. Des témoignages d'avortements douloureux moralement dans Gauthier 2002.
- 38 APA 33,1 : 126.
- 39 APA 41 : 146.

- 40APA 955 : 41 et 61.
41APA 205, 3 : 14.
42APA 33,1 : 119.
43Sohn 1996b : 117-119.
44 APA 1002 : 2.
45APA 351 : 257.
46APA 251 : 256.
47APA 842 : 177.
48Sohn 1996 b : 120.
49APA 842 : 175-177.
50APA 251 : 258.
51APA 249 : 41.
52Anne-Marie Sohn se demande si la contraception est « une affaire d’hommes » comme l’avortement « une affaire de femmes ». Sohn 1996a : 817 et 828.
53APA 955 : 57.
54APA 324 et APA 327.
55APA 205,3 : 10.
56APA 955 : 56.
57Thébaud 1981.
58APA 586 : 160.
59APA 324,2 : 97.
60Nin 1987 : 175.
61APA 842 : 83-84, 100-109 et 128.
62Picq 1993.
63Sevegrand 1995 : 173. Citation reprise dans Chaperon 2000 : 253.
64Chaperon 2000 : 182-183.
65APA 324,2 : 13.
66APA 257 : 59.
67Mossuz-Lavau 1991 : 26.
68Chaperon 2000 : 271.
69Perrot 1998.

Pour citer cet article

Référence électronique

Anne-Claire Rebreyend, « Sexualités vécues. France 1920-1970 », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 18 | 2003, mis en ligne le 14 novembre 2006, consulté le 10 février 2012. URL : <http://clio.revues.org/622> ; DOI : 10.4000/clio.622

Référence papier

Anne-Claire Rebreyend, « Sexualités vécues. France 1920-1970 », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, 18 | 2003, 209-222.

Droits d’auteur

Tous droits réservés

Résumé / Abstract

De 1920 à la première moitié des années 1970, la contraception et l'avortement sont interdits en France. L'État impose une sexualité normative, liée à la reproduction et considérée comme

la vraie sexualité. Cependant des sexualités nouvelles apparaissent dans lesquelles la question du plaisir est mise en avant. Comment les individus « ordinaires » contournent la loi pour se procurer des moyens de contraception et pratiquer des avortements ? Comment vivent-ils leur sexualité dans un tel contexte ? Quelles sont les tensions qui naissent de la confrontation de ces différentes représentations des sexualités ?

From 1920 until the mid 1970s both contraception and abortion were banned in France. The state imposed a prescriptive form of sexuality that served the purposes of reproduction which was considered to be « real » and « normal » sexuality. However, new forms of sexuality appeared where the notion of pleasure came to the fore. How did « ordinary » individuals circumvent the law to obtain contraception and practice abortion ? How did they live out their sexuality in such a context ? What tensions emerged out of the confrontation of these different representations of sexuality.

Notes de la rédaction Contribution au développement actuel de l'histoire des sexualités, invitation à poser de nouvelles questions à l'histoire des femmes, ce Varia thématique publie une partie des communications présentées à la journée d'études organisée par Françoise Thébaud à l'université d'Avignon le 17 janvier 2002 « Histoire de la contraception/histoire des sexualités ». Les autres communications – celles de Sylvie Chaperon, Marie-Françoise Lévy et Joana Marai Pedro – ont été ou seront publiées par ailleurs. Rappelons à cette occasion l'enquête en cours de Xavière Gauthier sur la mémoire de l'avortement : contact xaviere.gauthier@free.fr